

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 04-470-1936 Dégrèvements, entrepôt fictif, remise, taxe successorale et droits de mutation par décès, réduction de pénalité pour défaut d'enregistrement, remboursement d'indu, rôles divers, exercices 1935 et 1936.

n° 04-470-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 janvier 1935

Numéro JO
n° 470 du 31/01/1936

Date du numéro
31 janvier 1936

TEXTE INTÉGRAL

25 janvier 1936, est rendu exécutoire le rôle primitif de la taxe sur les bicyclettes (exercice 1935), comprenant soixante-quatre articles et s'élevant à la somme de neuf cent soixante francs.